

RANDONNEE ENDURO DE BOISME

le 01/10/2016

Pour les 10 ans une tombola :

**1 moto à gagner SHERCO 450 SEF-R
avec tirage au sort le 1er octobre (jour de la rando)**

Billet en vente supplémentaire au prix de 10€

En tapant sur le lien suivant :

Ou par téléphone N°

Ces balades sont réservées aux motos homologuées type enduro ou trail

Règlement du parcours

- Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accidents ou d'incidents causés par les pilotes ou leurs motos
- Cette randonnée n'a aucun classement sur la base du temps ni de la vitesse
- **Chaque participant s'engage à :**
 - ✓ Etre possesseur du permis et de l'assurance adéquate de sa moto **OBLIGATOIRE**
 - ✓ Effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité vis-à-vis de sa capacité physique
 - ✓ Respecter le code de la route +. Equipements **OBLIGATOIRE**
 - ✓ **Ne pouvoir exercer à l'encontre des organisateurs et des propriétaires aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation**
 - ✓ Les organisateurs se réserve le droit d'exclure immédiatement, sans aucune indemnité, tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite
 - ✓ Un contrôle administratif aura lieu avant le départ (**permis et assurance**) pour éviter une exclusion
 - ✓ Respecter les espaces naturels, les propriétés privées et les cultures
 - ✓ **Pensez au portable** (sécurité et dépannage)

La participation à cette balade implique l'acceptation sans réserve du présent règlement

Tarif comprenant 1 bulletin tombola, café et Rougail à partir de 14H

Inscriptions à retourner avant le 25 septembre à :

Mr christophe Guyonnaud le vieux Beurepaire 79300 Terves

Email : cguyonnaud@free.fr Tel : 0604457489

	samedi	Nom-Prénom-Adresse	Téléphone
Pilote	45 euros		
Repas sup	10 euros		
Ticket tombola	10 euros		

- **Adresse MAIL** *:

- Marque et type de moto :

- Permis de conduire n° :

- Compagnie d'assurance :

- nom du club si affiliation :

- Immatriculation n° :

- Délivré le :

- Carte verte n°

Pour confirmation une enveloppe timbrée

Règlement à l'ordre du moto club laubreçais

.Rappel photocopie de permis et assurance non autorisé

Bulletin à retourner, daté et signé, accompagné de la mention

« Lu et approuvé sans réserve »

FAIT A :

Le : / / 2016

SIGNATURE :